

Laurent Debroux

Né le 16 juillet 1981
Assistant

Coordonnées à l'Université Saint-Louis

Boulevard du Jardin Botanique, 43
1000 Bruxelles
Tél. +32 (0)2 211 79 71
Courriel : laurent.debroux@usaintlouis.be

Diplômes et certificats

- | | |
|------|--|
| 2006 | Spécialisation en droit européen, IEE – ULB, Juin. |
| 2005 | Licence en droit, UCL
<i>Option droit Européen, droit commercial et droit fiscal.
Echange Erasmus à l'Université d'Innsbruck, Autriche.</i> |
| 2002 | Candidature en droit, FUNDP |

Domaines privilégiés de recherches

Droit des obligations.
Droit des contrats et de la responsabilité civile.

Expériences professionnelles

- | | |
|----------|--|
| 2023 | Chargé du cours de Droit économique, des sociétés et des associations (MEDI2031) donné dans le cadre du Certificat en Médiation en matières civile et commerciale (MEDI2033). |
| 2021-... | Chargé du cours de Droit des obligations, des contrats et de la responsabilité (MEDI2003) donné dans le cadre du Certificat en Médiation en matières civile et commerciale (MEDI2033). |
| 2021-... | Juge de paix – suppléant |
| 2020-... | Chargé d'enseignement - suppléant à UCLouvain Saint-Louis Bruxelles
<i>Cours de droit des obligations – Horaire décalé (30h)</i> |
| 2015-... | Assistant à UCLouvain Saint-Louis Bruxelles
<i>2015-... : Cours de droit des obligations (Prof. P. Jadoul – 20 % puis 30%)</i> |
| 2007-... | Avocat au barreau de Bruxelles
Depuis 2016, autorisé à porter le titre de spécialiste en baux à loyer et baux commerciaux. |

Publications

Contributions à des ouvrages collectifs et des revues juridiques :

2023

- « L'exception d'inexécution », in J. Van Meerbeeck et Y. Ninane, (coord.), *Les principes généraux du droit privé*, Limal, Anthemis, 2023, (en collaboration avec F. Standaert).
- Attention à bien identifier la personne contre laquelle la preuve doit être apportée », *Les pages : obligations, contrats et responsabilités*, Vol. 2023, n° 159
- « Loi portant insertion du Livre XIX « Dettes du consommateur » », *Les pages : obligations, contrats et responsabilités*, Vol. 2023, n° 150

2022

- « Restitution(s) consécutive(s) à une résolution: seul un comportement fautif du créancier peut exonérer le débiteur en restitution de son obligation ». *Les pages : obligations, contrats et responsabilités*, Vol. 2022, n° 125

2021

- « La reconstruction visée à l'article 16, I, 3° de la loi relative aux baux commerciaux n'englobe pas les travaux d'aménagement et de finition », *Les pages : obligations, contrats et responsabilités*, Vol. 2021, n° 110
- « Locations de logements à une « clientèle de passage » : les mesures nationales « anti-Airbnb » ne sont pas (nécessairement) contraires au droit européen », *J.L.M.B.*, 2021, no.18, p. 805-816, avec N. BERNARD.
- « La réglementation bruxelloise en matière d'hébergement touristique », *Jurim Pratique*, 3/2020, avec N. BERNARD.
- « La responsabilité pour autrui en matière de contrat d'entreprise », in C. Delforge et J. Van Zuylen (coord.), *Le fait d'autrui - Responsabilité contractuelle et extracontractuelle*, Limal, Anthemis, 2021, à paraître (en collaboration avec Y. Ninane).
- « Remise de dette accordée par le créancier à l'une des cautions, quelles conséquences pour les autres ? », *Les pages : obligations, contrats et responsabilités*, Vol. 2021, n° 97

2020

- « Article 1323, al. 2 du Code civil : Les doutes suffisent pour les héritiers ! », *Les pages : obligations, contrats et responsabilités*, Vol. 2020, n° 86
- « Les termes et délais octroyés ne font pas obstacle à la compensation légale », *Les pages : obligations, contrats et responsabilités*, Vol. 2020, n° 72
- Marché de services émanant de SAW-B et relatif à une « Etude de solutions juridiques

permettant le maintien de loyers accessibles suite à une rénovation profonde et identification d'améliorations légales et réglementaires », sous la direction de N. BERNARD.

2019

- Étude de faisabilité juridique (aménagement du territoire, urbanisme, normes de salubrité, normes d'habitabilité, normes incendie, PEB, outil contractuel, domiciliation et cohabitation) pour l'ASBL SAMENSLEVINGOPBOUW, sous la direction de N. BERNARD
- « La preuve contre les entreprises », in D. Mougenot (coord.), *La réforme du droit de la preuve*, Limal, Anthemis, n° 193, 2019 (en collaboration avec G. Fruy).
- « La résolution unilatérale produit effet tant qu'elle n'a pas été déclarée inefficace par un juge ». *Les pages : obligations, contrats et responsabilités*, Vol. 2019, no.61.
- Réalisation d'une mission confiée par la Région de Bruxelles-Capitale et visant à évaluer l'ordonnance du 8 mai 2014 relative à l'hébergement touristique et rédaction d'un rapport. Mission effectuée par l'IRIB, en collaboration avec l'IGEAT et le centre METICES de l'ULB.
- « Garantie des biens de consommation : les causes de suspension du délai de garantie ne s'étendent pas au délai de prescription de l'action ! », *Les pages : obligations, contrats et responsabilités*, Vol. 2019, no.49

2018

- « L'article 1602, alinéa 2, ne s'applique qu'aux obligations « telles qu'elles résultent de la vente » » *Les pages : obligations, contrats et responsabilités*, Vol. 2018, no.39
- « Cession et sous-location », in *Les Baux — Commentaire pratique*, Waterloo, Kluwer, à paraître (Mise à jour de la contribution de O. DELOGNE, C. LAMMERHIERT et A.-S. DEFFENSE).
- « Transmission du bien loué », in *Les Baux — Commentaire pratique*, Waterloo, Kluwer, à paraître (Mise à jour de la contribution de J.-M. LETIER).
- « Le gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale adopte des modèles de baux à valeur indicative » *Les pages : obligations, contrats et responsabilités*, Vol. 2018, no.36
- « La prescription quinquennale s'applique à la répétition des traitements et allocations indûment versés aux agents communaux », *Les pages : obligations, contrats et responsabilités*, 2018, n° 26.

2017

- « Article 19bis-11, § 2 : La fin d'une saga ! », *Les Pages*, 2017, n° 17, p. 2.
- « Professionnels du secteur de la construction : une assurance obligatoire pour couvrir la responsabilité décennale ! », *Les Pages*, 2017, n° 16, p. 2
- « La nullité du contrat de bail en cas de violation des normes de salubrité », in C. Delforge et J. Van Meerbeeck (coord.), *Les nullités en droit des contrats. État des lieux et perspectives*, Limal, Anthemis, 2017, pp.129 à 161 (en collaboration avec N. Bernard).

- Contribution à l'article rédigé par la centre de droit privé de l'USL-B, « Rapport de la mission d'étude visant à baliser la problématique du bail d'habitation en Région de Bruxelles-Capitale », Y. NINANE (dir.), *Jurim pratique*, 3/2016, *La régionalisation du bail d'habitation*, pp. 7 à 109 (paru en 2017).

2016

- « La prescription quinquennale ne s'applique pas aux indemnités d'usage fondées sur l'article 577-2 §§3 et 5 du Code civil.», *Les Pages*, 2016, n° 9, p. 2
- « Les obligations : Définitions et notions », in *Les Obligations — Traité théorique et pratique*, Waterloo, Kluwer, livre 31
- « L'article 24 de la loi du 30 avril 1951 s'applique « quel que soit le motif » invoqué par le bailleur », *Les Pages*, 2016, n° 7, p. 4

2014

- « Transmission du bien loué », in *Les Baux — Commentaire pratique*, Waterloo, Kluwer, 2014, pp. III.5-1 à III. 5-5 (en collaboration avec M. VLIÉS).